

Une aventure ambiguë

Le programme d'éducation télévisuelle (1971-1982)

LES Ivoiriens qui accèdent à la fin des années cinquante aux postes de responsabilité sont tous, pour ainsi dire, des fils de Jules Ferry. Convaincus qu'il n'y a pas de progrès sans instruction, ils appellent de leurs vœux une scolarisation totale de la jeunesse du pays. Ils ont d'ailleurs travaillé dans ce sens depuis 1945, puisque le nombre d'enfants scolarisés est passé de 18 000 à 135 000 en 1960. Dans l'enthousiasme des commencements, ce projet d'une scolarisation à 100 % paraît aisément réalisable. Mais au milieu des années soixante, on commence à déchanter et à admettre que la scolarisation totale ne peut être mise en œuvre sans un changement de stratégie. C'est pourquoi ces responsables vont prêter une oreille attentive aux experts qui leur affirment que le recours à l'outil télévisuel pourra permettre de réduire les coûts et donc d'augmenter, sans dépenses supplémentaires, le nombre des enfants scolarisés.

(*) L'auteur de cet article a travaillé, durant une vingtaine d'années, au sein du système éducatif ivoirien. Cette expérience lui a permis d'écrire une *Histoire de l'éducation en Côte-d'Ivoire*, dont le premier tome : *Des origines à la Conférence de Brazzaville 1944* a été publié aux éditions Ceda (diffu-

sion Hatier), 1983, 462 p. Le second tome, pour l'heure à l'état de manuscrit, est constitué par une œuvre universitaire : *Histoire de l'éducation en Côte-d'Ivoire. De l'enseignement colonial à l'enseignement néo-colonial*, thèse de doctorat d'État, Paris XII, 1985, 1 222 p.

Grandeur et décadence du programme

Les perspectives évoquées par les experts sont si encourageantes que les choses vont aller bon train. Les études préliminaires sont rapides, superficielles et peu en rapport avec le contexte ivoirien. Le PETV (Programme d'éducation télévisuelle) a le vent en poupe et l'on sent bien que rien ne pourrait l'arrêter. Le 27 septembre 1971, sont diffusées, depuis Bouaké, les premières émissions dans 447 classes de CP 1 correspondant à 20 500 élèves, soit un peu moins de 5 % des enfants qui se trouvent alors à l'école primaire.

L'année suivante, l'enseignement télévisuel se prolonge dans les mêmes classes, qui sont devenues des CP 2, et touche de nouveaux CP 1. Le processus se poursuit ainsi, l'enseignement télévisuel s'élargissant à la base et progressant dans le cursus jusqu'à ce que soit atteinte la sixième année du cycle primaire, le CM 2, en 1976-1977. L'enseignement télévisuel concerne alors 312 265 élèves sur un total de 735 511, mais seules les 447 classes qui ont commencé l'expérience en 1971 sont constituées d'élèves intégralement « télévisuels ». Les effectifs des élèves formés dans le cadre de ce programme ne cessent d'augmenter par la suite : ils atteignent 736 808 élèves en 1981-1982, soit 68 % de la population scolarisée dans le primaire. L'action en direction des enfants est complétée par des émissions destinées aux adultes qui sont diffusées le soir et animées par des enseignants.

L'enseignement télévisuel, qui touchait plus de 700 000 élèves en 1980 et aurait dû atteindre à court terme le million, était donc un phénomène de masse sans commune mesure avec les tentatives faites jusque-là. Il s'agissait d'une expérience unique au monde d'utilisation systématique d'une technologie de pointe dans un pays en voie de développement. Ce projet suscitait d'ailleurs un grand intérêt dans de nombreux milieux et l'UNESCO, qui avait servi de locomotive à l'expérience, envisageait même l'extrapolation de la formule à des ensembles plus vastes comme l'Inde.

Bel exemple de l'optimisme qui régnait dans les milieux autorisés, ces quelques phrases écrites par un expert, dans un rapport de mission, en juin 1979 :

« La télévision scolaire a-t-elle réussi ?

Oui.

Des problèmes d'ajustement des méthodes subsistent, mais il est incontestable que la réforme de l'enseignement primaire est irréversible... » (1)

(1) Le lecteur comprendra notre souci de ne pas faire passer à la postérité le nom de cet expert patenté.

Les faits allaient cruellement démentir cette prédiction optimiste. Dès l'année suivante, en effet, le Ministre concerné annonçait une réduction du temps d'antenne de 30 % et tout le monde comprit que c'était, pour la télévision scolaire, le commencement de la fin. A la rentrée 1981, ce même Ministre annonçait l'abandon à court terme de l'enseignement télévisuel. A la rentrée 1982, c'était chose faite ; tout était consommé.

Les inspecteurs de l'enseignement primaire avaient déjà, en 1977 et en 1978, posé le problème de l'enseignement télévisuel. De différentes façons, par ailleurs, le gouvernement avait été averti du mécontentement grandissant de la base. Mais c'est une motion du SYNESCI (Syndicat national des enseignants du secondaire de Côte-d'Ivoire) qui mit le feu aux poudres à l'occasion de sa publication dans le quotidien national *Fraternité-Matin*, le 5 août 1980. Nous en donnons ci-dessous le texte, lequel, on pourra le constater, ne faisait pas dans la nuance :

« ... Considérant la faiblesse des élèves issus de l'enseignement télévisuel et leur difficile intégration dans le secondaire (écriture phonétique, moyenne de passage rabaisée à 7, voire 6 sur 20, exclusion massive en fin du cycle d'observation) ;

... Considérant la masse financière énorme consentie par l'État pour l'achat, l'exploitation et l'entretien des appareils dudit système et autres matériels s'y afférant ;

... Considérant les défaillances techniques qui entravent le bon fonctionnement de ce système ;

... Considérant que le projet d'étendre ce système à tous les cycles de l'enseignement demeure encore lettre morte parce que difficilement réalisable ;

... Fort de l'expérience des autres pays africains qui ont dû l'abandonner parce que trop coûteux et inefficace, et même des pays nantis comme la France, les États-Unis, le Canada, etc. qui ne l'expérimentent qu'en circuit fermé ;

Le 10^e congrès du SYNESCI réuni les 28, 29, 30 et 31 juillet 1980 à l'ENS

... Dénonce la carence attestée du système d'enseignement télévisuel ;

... Demande sa suppression pure et simple avant que plusieurs générations d'Ivoiriens ne soient intellectuellement et culturellement sacrifiées. » (2)

(2) *Fraternité-Matin*, 5 août 1980, p. 3 (motion du SYNESCI et réponse attribuée aux inspecteurs de l'enseignement primaire). Le débat s'ouvre alors dans *Fraternité-Matin* du 20 août 1980, en pages

8 et 9, et se poursuit, dans le même journal, le 27 août (pp. 16-17), les 30-31 août (pp. 10-11), le 2 sept. (pp. 6 et 7), le 9 septembre (pp. 8 et 9) et le 11 sept (pp. 6 et 7).

Fraternité-Matin reçoit immédiatement un abondant courrier et, après un délai de réflexion de quinze jours, ouvre le débat. C'est l'occasion de solides empoignades et d'un véritable défolement collectif sur le dos du PETV.

Un responsable de l'Éducation monte courageusement en première ligne, mais le vent a manifestement tourné et il croule sous les attaques (3). Le débat se termine le 11 septembre 1980 par un article très sévère d'un certain Zadre Seri Jean, professeur de lettres, qu'on chercherait vainement dans les fichiers du secondaire, puisqu'il s'agit là d'un pseudonyme utilisé pour la circonstance par un responsable du Ministère de l'éducation nationale. Il ne faut pas exagérer le rôle de ces réactions passionnées dans l'enchaînement des événements. Les autorités avaient déjà eu l'occasion d'apprécier le mécontentement ambiant et les jours du PETV étaient comptés. Cette campagne de presse, outre qu'elle confirmait un phénomène de rejet, avait surtout le mérite d'aider le gouvernement à se dédouaner auprès des organismes internationaux.

Mais l'ensemble des articles conserve une valeur de témoignage indéniable car on y retrouve la quasi-totalité des arguments antitélévision qui alimentaient les conversations à l'époque. En voici une liste :

- le PETV est trop coûteux ;
- il aide surtout une société française à écouler son stock de téléviseurs noir et blanc ;
- le CATEL, société chargée de l'entretien des téléviseurs, est une société prospère qui compte plusieurs hauts fonctionnaires parmi ses actionnaires ;
- ce programme correspond à une mainmise de l'étranger sur le système ivoirien d'éducation ;
- les Ivoiriens n'ont pas été consultés ;
- les pays qui l'imposent ici ne l'utilisent pas chez eux ;
- les « élites » et les assistants techniques évitent de mettre leurs enfants dans les classes télévisuelles ;
- les élèves de CM 2 sont faibles et, en particulier, ne savent pas écrire ;
- rien n'a été fait pour éviter la cassure entre le primaire et le secondaire.

(3) M. Kouyate, in *Fraternité-Matin*, 30-31 août 1980, p. 11 et, surtout, *Fraternité-Matin*, 9 sept. 1980, pp. 8-9. L'auteur de l'article était alors directeur du Centre national de formation permanente du personnel de l'éducation du Ministère

de l'enseignement primaire, organisme implanté dans les locaux du PETV et travaillant en étroite relation avec lui mais qui, sur le plan administratif, n'était pas sous l'autorité du directeur du PETV.

On verra même, formulée par un lecteur, l'idée d'un véritable complot des nantis pour maintenir les gens du peuple dans la misère :

« Pour répondre à ces questions, je dirai que la télévision dans nos écoles est utilisée sciemment pour baisser le niveau d'instruction de nos enfants, afin que ces derniers deviennent plus malheureux que nous le sommes déjà nous-mêmes. Les enfants des « grands » passeront a priori parce que l'argent les sauvera. Il y aura à ce moment un héritage de commandement de père en fils qui sera plus tard une hiérarchie à respecter ».

Le ton est le plus souvent violent. Les lecteurs parlent tour à tour d'« un massacre intellectuel et culturel », d'« un enseignement minable qui laisse sur son passage tout un monde de jeunes abrutis », d'« un système déficient erronément conçu pour l'abrutissement et la disparition de notre progéniture », d'une « tricherie », d'« une supercherie pédagogique ». L'un d'eux va même jusqu'à employer l'expression « déchets humains » pour parler des élèves télévisuels et un autre affirme qu'il s'agit d'un « complot d'experts » appuyé par des « margoulins ». Quelques intervenants sont si passionnés par le sujet qu'ils en viennent à réclamer, en même temps, la suppression de l'enseignement télévisuel et l'augmentation des crédits qu'on lui alloue !

Enfin, la réaction contre l'enseignement télévisuel se traduit, chez quelques lecteurs, par une nostalgie marquée pour l'école coloniale. Un instituteur regrette le temps qu'il a connu où les maîtres enseignaient en complet-veston-avec-cravate-et-pochette, si possible assorties. Une lectrice, de son côté, demande qu'on lui rende simplement les *Mamadou et Bineta* de son enfance.

Débat passionné donc et qui faisait monter le tirage du journal mieux que n'importe quelle compétition sportive. Débat significatif aussi, car il constitue comme une sorte d'instantané sociologique. Il reste cependant, maintenant que les choses se sont un peu décantées, à dégager l'essentiel de l'accessoire et à voir quelles furent réellement les causes de l'échec.

Un projet venu d'ailleurs

Les premières études sur d'autres expériences d'éducation télévisuelle qui précédèrent l'implantation du PETV furent faites par des experts étrangers et portèrent sur des réalités très différentes, par leur ampleur et leur contexte, de cet ambitieux projet. Même si, par la suite, les Ivoiriens furent associés à la concertation, il est

spécieux d'affirmer que ce projet était une véritable émanation de la société ivoirienne. On peut noter à ce propos, une curieuse symétrie avec la *loi de réforme de l'enseignement* votée en 1977 par l'Assemblée nationale. Dans le cas du PETV, les Ivoiriens ne sont pratiquement pas consultés et l'application sur le terrain dure plus de dix ans. Dans le second cas, c'est la consultation qui dure presque dix ans, mais elle débouche sur un texte qui n'est pas mis en application.

Les Ivoiriens, par ailleurs, ne deviendront partie prenante du projet que d'une façon très progressive. Au début, le PETV est l'affaire de coopérants essentiellement français et canadiens fraîchement débarqués, et de quelques experts internationaux. C'est ce qui explique que l'on ait pu lire dans l'un des tout premiers documents écrits : « *Koffi monte à l'ananassier* », ou qu'on ait pu voir une émission sur la protection de la nature où était affirmé, à grand renfort de tempête de neige, l'intérêt, par temps de froidure, de construire des petites cages pour permettre aux oiseaux de s'abriter (4). Rien n'avait été prévu pour préparer ce personnel étranger aux réalités nouvelles qu'il allait aborder. Il est vrai que, de son côté, ces expatriés, à de rares exceptions, ne firent pas preuve d'une très grande ouverture d'esprit vis-à-vis de la société ivoirienne. Je me souviens encore, en particulier, de cette personnalité marquante du PETV qui ne goûta à la cuisine africaine que la veille de son départ définitif. Après dix ans de séjour, il était temps. Ou de ce technicien de l'ORTF (Office de radio et télévision françaises) qui disait sans ambages : « Ce n'est pas à nous à nous adapter à eux ; c'est à eux à s'adapter à nous. » Mais les expatriés qui auraient souhaité mieux connaître le contexte n'en avaient d'ailleurs pas toujours le loisir, tant les urgences de la production étaient pressantes.

L'importance de ce personnel expatrié, qui accentuait encore le caractère externe du projet, explique sans doute que l'on ait longtemps négligé la réaction populaire dans des domaines-clés comme les mathématiques ou l'enseignement du français. Les chiffres sont d'une évidence cruelle. En tenant compte de toutes les possibilités de redoublement et des capacités d'absorption de l'enseignement privé, les études, pour un élève sur deux, s'arrêtent définitivement au terme du CM 2. Or, un grand nombre des élèves qui interrompaient leurs études à ce stade, ne savaient pas faire les opérations élémentaires ou résoudre arithmétiquement un problème pratique.

(4) Pour se convaincre de la réalité des faits rapportés ici, il suffirait de consulter les films, encore disponibles, à Bouaké. Ces « erreurs » s'expliquent par la précipitation du programme télévisuel : il était dès lors

plus commode de prendre un bout de film dans les archives canadiennes que de filmer quelques enfants allant dénicher des oiseaux.

Ce qui était, à juste titre, considéré par les parents comme dramatique. Un meilleur contact avec le milieu et une écoute plus attentive auraient certainement permis de prendre plus rapidement conscience des réticences inspirées par le bon sens et d'infléchir la démarche. Il faut cependant noter, au passage, que la moindre modification de la démarche demandait une refonte des émissions, donc des investissements nouveaux et beaucoup de temps. Le PETV était un système lourd qui, comme les grands paquebots, ne pouvait pas changer instantanément de direction.

Le divorce avec l'opinion était encore plus net en ce qui concerne le français. Les grands principes du nouvel enseignement avaient été forgés à Paris, dans les organisations chargées de l'enseignement du « français langue étrangère », et ils étaient inspirés partiellement de ce qui s'était fait dans les pays anglo-saxons. Le principe qui présidait à l'entreprise était fort judicieux sur le plan pédagogique. On parlait de l'idée que la langue est parlée avant d'être écrite et qu'il faut, dans l'apprentissage, retrouver cet ordre naturel. Mais, à trop prendre le contre-pied des méthodes traditionnelles, on finit par négliger l'écrit.

Les parents formés à l'école coloniale avaient reçu une instruction dont la réussite tenait d'abord aux performances en orthographe et en expression écrite. Ils eurent donc beaucoup de peine à admettre que ce qui leur avait été présenté comme primordial fût brusquement devenu secondaire. Pour certains, s'ajoutait peut-être le sentiment que cette nouveauté était encore une affaire de Blancs qui tenaient à demeurer les « maîtres du papier ».

Toujours est-il que l'école, pour la majorité des parents, était d'abord le lieu où l'on apprend à lire, à écrire et à compter. Quelques Ivoiriens tentèrent bien d'attirer l'attention sur ce point mais, tant que le programme télévisuel fut dans sa phase ascendante, ils ne furent pas écoutés. En dépit de leur caractère hâtif, les études préliminaires avaient d'ailleurs bien perçu ce point et insisté sur la nécessité d'une ample information des parents et des enseignants. Mais dans l'euphorie des commencements, on oublia cette recommandation essentielle.

Inséré dans le tissu social comme un corps étranger, seulement toléré par les parents qui n'en comprenaient ni les tenants ni les aboutissants, le Programme d'éducation télévisuelle fut donc, au terme d'une période d'incubation, l'objet d'un violent phénomène de rejet.

Au plan quantitatif : l'échec

L'équation posée au début de l'opération par les experts était fort simple : grâce à l'enseignement télévisuel, les coûts par élève

vont baisser et, par conséquent, à dépense financière identique, l'État pourra scolariser un plus grand nombre d'enfants.

La réalité sera en fait tout autre puisqu'un élève télévisuel, même en fin d'opération, continuait à coûter nettement plus cher qu'un élève non télévisuel : on estime qu'il fallait compter environ un tiers en plus. Ce qui revient à dire qu'avec le même investissement, il aurait été possible de scolariser quelques centaines de milliers d'élèves supplémentaires. Sans compter qu'il n'y a aucune commune mesure entre un milliard utilisé à l'achat de matériel étranger et un milliard dépensé pour payer des instituteurs locaux. L'argumentation des promoteurs s'appuyait sur le fait que les frais fixes étaient lourds au début, mais que le nombre des élèves concernés augmentant, la dépense moyenne par élève finirait bien par diminuer. Raisonement peut-être juste à long terme, mais, en 1980, les rapports s'accordaient pour dire qu'il fallait changer les téléviseurs arrivés en bout de course par un matériel plus fiable, remplacer les batteries alcalines par des batteries solaires plus coûteuses, elles aussi plus efficaces, procéder à une refonte de l'ensemble des émissions et prévoir l'équipement en postes de télévision et en batteries de plusieurs milliers de classes nouvelles.

A cela s'ajoutait un fait important. Au fur et à mesure que le PETV se développait, les partenaires étrangers se désengageaient progressivement. Passé le temps des enthousiasmes et de la mise en train, la Côte-d'Ivoire se voyait donc en demeure d'assurer une part sans cesse croissante des dépenses, alors que la masse des aides diminuait. On comprend donc que, au vu de ces courbes en ciseaux, à un moment où la crise économique commençait à poindre, le gouvernement ait hésité à s'engager plus avant dans une entreprise qui suscitait, par ailleurs, des réactions passionnées mais rarement favorables.

La réduction des coûts de l'éducation devait surtout être obtenue par une amélioration du rendement interne, c'est-à-dire par une réduction du nombre total d'années nécessaires pour obtenir un élève de CM 2 (y compris les années de scolarité effectuées par les élèves n'allant pas au terme du cursus). Les déperditions étaient très importantes dans l'ancien système et elles vont, d'un point de vue statistique, devenir nettement moindres avec le développement du PETV. Mais cette amélioration du rendement interne, si souvent mise en avant, était la conséquence d'un principe adopté au début de l'entreprise : celui de la promotion automatique des élèves d'une classe dans une autre, quel que soit leur niveau. Si ce principe permettait d'avancer des taux de rendement interne flatteurs, il avait cependant des conséquences fâcheuses. Au fond des classes se regroupaient des enfants manifestement « hors système » qui finissaient, au bout de cinq ans, par aboutir en CM 2. Il ne faut pas craindre de dire qu'un tel système, lorsqu'il était appliqué à la

lettre, permettait à des « semi-analphabètes » d'aboutir en CM 2. On comprend alors le désarroi des parents qui, scolarisés à l'époque coloniale, comparaient ces élèves à ceux des CM 2 qu'ils avaient connus.

Ce passage automatique dans la classe supérieure eut aussi une conséquence négative sur le comportement des enseignants. Dans l'ancien système, en effet, le maître éprouvait une certaine fierté à voir la totalité ou la majorité de ses élèves passer dans la classe supérieure car cela lui apparaissait comme la récompense de ses efforts. Mais, avec la nouvelle formule, quelle que soit la façon dont il menait sa classe, le résultat était le même. Et le poids mort des élèves de niveau insuffisant qu'il devait accueillir en début d'année était un facteur propre à susciter son découragement. Le recours à l'outil télévisuel devait enfin permettre de compenser l'insuffisance de certains maîtres et de contribuer ainsi, d'une autre manière, à l'amélioration du rendement interne. Mais ce furent surtout les maîtres compétents qui surent tirer profit de la situation nouvelle créée par l'introduction de la télévision et améliorer leur enseignement. Les autres, insuffisamment formés, dépourvus de motivation ou cristallisés par la routine, n'en devenaient pas meilleurs, et il leur arrivait de démissionner un peu plus. L'erreur-clé du PETV a peut-être été de se fonder sur le principe, totalement démenti par les faits, qu'un recours massif à l'audio-visuel pourrait suppléer à l'insuffisante formation des maîtres. La télévision, paradoxalement, n'aidait que ceux qui en avaient le moins besoin.

Une réussite suspecte

Si, sur le plan quantitatif, il y eut loin de la coupe aux lèvres, il en fut tout autrement dans le domaine pédagogique. L'objectif qu'on s'était fixé d'avoir des élèves spontanés, curieux, questionneurs et aptes à la discussion fut atteint. Les classes étaient vivantes, émerveillant parfois le visiteur. Un consultant UNESCO écrit ainsi, à la suite d'une visite de classe :

« Le consultant tient à exprimer sa surprise, puis son admiration devant la qualité de l'expression orale et la spontanéité des enfants. Actifs, habitués à travailler en groupes, les élèves manifestent un enthousiasme, un dynamisme, une concentration à leur tâche et une ouverture d'esprit réellement extraordinaires » (5).

(5) J. Deunf, *Rapport de mission*, Paris, 1974, PETV, volume XV, p. 27.

Cet auteur signale qu'il n'a jamais assisté à des échanges d'une telle vivacité dans les nombreux pays qu'il a pu visiter. Un autre consultant écrit de même :

« Ce qui frappe dès l'abord, c'est l'extraordinaire spontanéité des classes télévisuelles (...). Au stade de l'exploitation, la classe devient extrêmement animée, vivante, jusqu'à en être secouée par des vagues d'enthousiasme ou de réprobation » (6).

Il serait aisé d'objecter que ces consultants UNESCO étaient à la fois juge et partie, que cette attitude tenait peut-être plus à une pédagogie rénovée dans la ligne des idées de Freinet qu'à l'outil télévisuel lui-même, ou encore que cette vivacité des classes n'était pas un phénomène si nouveau sous le soleil d'Afrique. Mais l'ensemble des témoignages et notre propre observation confortent ces affirmations. La télévision, contrairement à un discours trop répandu, n'avait pas transformé les enfants en des sujets passifs, obnubilés par l'écran. Il est vrai que le choix d'émissions courtes, toujours suivies d'une exploitation, et le fait que l'on se soit toujours refusé à réduire les émissions à des leçons filmées, y avaient été pour quelque chose.

Cette réussite indéniable fut, paradoxalement, l'un des éléments qui conduisit le Programme d'éducation télévisuelle à sa perte. Car cette spontanéité, cette curiosité, cet esprit critique, n'étaient pas du goût de tout le monde. Dans de nombreuses régions de Côte-d'Ivoire, l'enfant se tait en présence des adultes ou, du moins, ne s'exprime qu'après avoir été sollicité. Il baisse les yeux devant une grande personne et son attitude doit être empreinte de réserve et de discrétion. Le nouveau comportement, qui avait des prolongements hors de l'école, heurtait les parents et certaines questions allaient même jusqu'à les gêner.

Un bon exemple de ce divorce entre les enfants et les parents nous est fourni par les propos d'un enfant recueillis par Paulus, journaliste à I.D. (*Ivoire Dimanche*) :

« Je ne cause plus avec mes parents parce qu'un jour, alors qu'il y avait des étrangers, j'étais assis au salon. Les grandes personnes bavardaient. Il y avait un problème qu'elles cherchaient à résoudre. J'avais la réponse. Alors ma mère s'est mise à me traiter d'impoli, à me menacer. Elle m'a interdit de rester désormais au salon lorsqu'il y a des étrangers, de parler lorsque les grandes

(6) A. Lestage, *Observation des classes télévisuelles en Côte-d'Ivoire*, Paris, UNESCO, 1973, p. 6.

personnes parlent. Mais est-ce que les grandes personnes ne disent pas parfois des choses fausses ? » (7).

Il y avait donc un écart trop grand entre l'image de l'enfant qui sous-tendait la réforme et celle qui prévalait dans de nombreux milieux, communautaires et familiaux. C'est pourquoi le reflux amorcé en 1980 se caractérisa non seulement par l'abandon de la télévision, mais aussi par un net retour vers le passé du point de vue des grandes options pédagogiques. Une preuve entre autres : les pédagogues chargés de la mise au point des nouveaux programmes commencèrent par chercher anxieusement les programmes de 1945 (8). Alors même qu'un Français détenait ces documents, il ne fit rien pour aider les responsables, estimant que le système éducatif de la Côte-d'Ivoire devait être défini en fonction de l'avenir et non du passé. Mais ils finirent par les trouver. L'écart était donc trop grand entre l'image de l'enfant qui était à l'horizon de la rénovation associée au PETV et l'image de l'enfant véhiculée par la société ivoirienne. D'une façon plus générale, le Programme d'éducation télévisuelle, dans ses choix fondamentaux, était si antinomique avec le contexte politique, qu'il semblait être un vivant démenti aux thèses de Bourdieu et Passeron. L'auteur garde encore un souvenir amusé d'une réunion où fut envisagé le passage de ce nouveau type d'élève dans l'enseignement secondaire. Les métaphores guerrières fleurissaient. Il fallait « *contenir ces vagues d'assaut* », « *dresser un rempart* », « *définir une stratégie et une tactique* ». Bref, pour le plus grand nombre, ces élèves merveilleux de vivacité étaient de la graine de contestataire et il paraissait nécessaire de revenir à « *des méthodes qui avaient fait leurs preuves* ».

C'est donc bien parce qu'il n'a pas réussi à réaliser l'objectif gouvernemental prioritaire d'une scolarisation à 100 %, et parce qu'il a trop bien réussi en suscitant chez les jeunes des comportements nouveaux, que le PETV a vu augmenter d'année en année le nombre de ses adversaires.

Après l'orage

Aujourd'hui que les passions se sont apaisées, il serait peut-être nécessaire de dresser un bilan de l'aventure. La tâche paraissant trop lourde, nous nous contenterons, ici, de proposer quelques remarques qui compléteront les analyses précédentes.

Tout d'abord, il nous arrive de nous demander si ceux qui

(7) « *Enfants : l'éducation se perd* », I.D. (*Ivoire Dimanche*), n° 542, 28 juin 1982, pp. 19-23.

(8) Témoignage personnel.

s'élevèrent le plus vigoureusement contre le PETV furent toujours animés par le seul souci de préserver l'avenir de leurs enfants. Dans un pays où, au sein des média, le débat culturel est un succédané du débat politique, n'y eut-il pas, essentielle ou accessoire, la volonté, chez une partie des intervenants, de s'opposer d'abord à un projet sur lequel le gouvernement et ses partenaires étrangers s'étaient nettement engagés ?

On pourrait, par ailleurs, s'étonner de l'attitude de l'UNESCO qui fut la cheville ouvrière du projet. Les experts semblent vouloir jeter un voile pudique sur l'issue peu glorieuse de l'entreprise qu'ils avaient pourtant patronnée. En particulier, aucun effort n'a été fait pour archiver les kilomètres de films tournés à grands frais. Aucune évaluation sérieuse de ce que sont devenus les élèves télévisuels dans le secondaire ou le supérieur n'a été entreprise. Rien, le silence. Un étudiant ivoirien qui devait intervenir en Sorbonne sur l'éducation télévisuelle fut, par exemple, invité fermement à laisser de côté l'exemple de son propre pays. Il se contenta donc de parler des îles Samoa et du Pérou. Ces experts veulent-ils simplement se détourner d'une maîtresse aimée avec passion dix ans durant et qui les a déçus, ou tiennent-ils à ce qu'on fasse le silence sur cet échec pour pouvoir recommencer de plus belle ailleurs ? (9).

Pourquoi, en effet, se détourner définitivement d'une aventure qui n'eut pas que des côtés négatifs ? Les critiques à l'égard du PETV étaient fondées. Nous ne reviendrons pas là-dessus. Mais ce programme n'est-il pas devenu un peu facilement la cause de tous les péchés du système éducatif ivoirien ? N'a-t-il pas seulement permis un défolement provisoire au terme duquel force est de constater que le problème posé par le système reste entier ?

Chiffres en main, on peut prouver aujourd'hui que, sans modifications des structures, la scolarisation à 100 % est destinée à demeurer un rêve. On constate aussi qu'un élève de CM 2 sur deux ne peut passer dans le secondaire et se voit donc reversé dans la « vie active » sans bagage suffisant. Sur 1 000 filles susceptibles d'entrer en CP 1, dix seulement vont parvenir au baccalauréat, examen qui ne garantit même plus l'entrée à l'Université. Il y a actuellement des centaines d'Ivoiriens qui travaillent à l'étranger sur des thèses de doctorat (plus de 1 000 pour la France) et qui, à leur retour au pays, ne sont même pas sûrs de trouver un poste dans un collège. La Banque mondiale, qui fait ses comptes, recom-

(9) L'auteur souhaiterait, à l'occasion de cet article, attirer l'attention des autorités ivoiriennes et internationales sur la nécessité de conserver précieusement tous les films tournés par le complexe de Bouaké.

Ils constituent, sans nul doute, des témoignages de premier plan sur l'école et la société ivoiriennes, propres à intéresser les futurs historiens et les chercheurs en sciences de l'éducation.

mande de ne recruter des maîtres du primaire qu'au niveau du BEPC, mais le Ministre, par souci de recruter à un bon niveau et parce que les bacheliers sans débouchés constituent un problème politique, ne peut la suivre sur ce terrain. Les problèmes sont à ce point cruciaux qu'on voit apparaître chez certains nantis une attitude vis-à-vis de la scolarisation qui rappelle quelque peu les réflexes de la période coloniale.

Que faire alors devant cette impasse structurelle ? Un ami ivoirien qui avait réfléchi au sujet pendant dix ans et à qui je posais la question, répondit : « *Je n'en sais rien.* » L'auteur de ces lignes, lui non plus, n'en sait rien. Il a simplement le sentiment que le choix est à faire entre une attitude prospective qui tente de devancer l'événement et une attitude d'expectative, accrochée aux valeurs du passé, et qui pourrait conduire à d'autres aventures.